



# Pesticides en viticulture: une diminution bienvenue

À l'occasion de ses 50 ans, CL ouvre ses colonnes toute l'année à Charente Nature. Retrouvez ici chaque semaine une chronique réalisée par l'association environnementaliste.

**Des vignes plus saines.** Pour le globe-trotter charentais qui doit répondre à la question «d'où venez-vous en France?», la réponse la plus commode est de répondre «la région de Cognac». Après Paris et Bordeaux, Cognac est la ville française la plus connue à l'étranger, et elle le doit davantage à son alcool ambré qu'au fait que François 1<sup>er</sup> y ait vu le jour. Ce dernier qualifiait le fleuve Charente de «plus beau ruisseau de mon royaume».

Aussi, quand il y a quelques années, les journaux titraient sur ses records de teneur en pesticides, beaucoup de consommateurs de Cognac ont commencé à se questionner sur la qualité de ce produit du terroir charentais. L'enjeu économique étant de taille, les grandes maisons de négoce ont alors initié une démarche de réduction des pesticides. Parmi ceux-ci, la catégorie des herbicides est particulièrement dans le collimateur. L'usage du glyphosate, principal représentant de cette catégorie, est controversé. D'abord parce qu'il présente une rémanence particulièrement longue dans l'environnement et que, par ruissellement, on en retrouve des quantités substantielles dans le fleuve Charente et ses affluents. Ensuite, parce que son usage est avant tout une question de commo-



Paysage printanier d'une vigne enherbée.

Photo Didier Wolf - Charente Nature

dité. Pesticide peu coûteux, il permet de s'affranchir d'une partie du travail mécanique dans les parcelles. Poussé par les inquiétudes de leur clientèle, le négoce a donc demandé aux viticulteurs de réduire fortement l'usage des herbicides, avec comme objectif leur arrêt total au cours de cette décennie. Cette démarche est accompagnée par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) avec des mesures agro-environnementales qui encouragent les viticulteurs à réduire les doses épandues de pesticides.

Le problème des herbicides étant en bonne voie pour être résolu, la filière viticole charentaise va désormais devoir se pencher sur deux autres familles de pesticides: les fongicides et les insecticides. Leur réduction passera sans doute à la fois par des traitements alternatifs moins toxiques pour l'homme et la nature, mais aussi par des changements de pratiques culturales et l'adaptation des cépages au changement climatique.